

Compte-rendu de la session 2019 de certification à l'enseignement DNL mathématiques

Ce document prend en compte quelques indications liées à la réforme du lycée.

Ce document complète le rapport rédigé par les IA-IPR de langues. Il décrit en quelques lignes les observations qui ont pu être effectuées d'une part concernant le rapport joint à la demande et d'autre part concernant l'épreuve orale.

Il propose également quelques conseils qui permettront aux futurs candidats de mieux préparer cette certification

1. Le rapport joint à la demande d'inscription

Dès l'amorce de la préparation à la certification, il est conseillé aux candidats de relire attentivement le BOEN du 28 octobre 2004 qui précise les attendus du rapport.

Certains candidats ne se contentent que d'un simple descriptif des expériences d'ordre privé liées à la pratique de la langue visée, sans même aborder les aspects professionnels pourtant clairement précisés dans la commande.

La date précoce de remise des dossiers ne doit pas être un obstacle à une préparation en amont de la certification par une réflexion approfondie des missions que le professeur ayant acquis la certification devra assurer.

Conseils

- Assister à des cours de langue étrangère,
- assister à des séances conduites par des enseignants certifiés,
- interroger sa capacité d'évolution sur le plan professionnel.

2. L'épreuve

2.1. L'exposé du candidat

Les prestations sont dans l'ensemble de qualité croissante sans pour autant investir la totalité du temps disponible. Accompagner sa présentation d'un diaporama ou de tout autre support permet de donner une épaisseur plus conséquente aux expériences et aux pratiques personnelles, en particulier dans le domaine de l'enseignement : un exemple de séance, le descriptif pertinent d'une utilisation en classe, d'une ressource ou de la mise en œuvre d'une séance, la description d'actions menées sont ainsi les bienvenus.

Conseils

- appuyer sa présentation orale par un support valorisant la pratique professionnelle,
- valoriser les éléments de réflexion professionnels.

2.2. L'entretien

L'entretien qui succède à l'exposé permet au jury d'apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire.

Il est donc indispensable que le candidat ait une connaissance des programmes académiques de la DNL, mais aussi des connaissances du cadre institutionnel lié à l'enseignement des langues vivantes. Or, les programmes de mathématique de DNL sont peu voire pas connus de nombreux candidats !

Le réforme récente du lycée a pour conséquence une réorganisation complète des modalités, des contenus et bien entendu des modalités d'examen.

Conseils

- appuyer sa présentation orale par un support valorisant la pratique professionnelle,
- valoriser les éléments de réflexion professionnels.
- Connaître les référentiels et l'organisation des enseignements de DNL

Anticipation d'une nouvelle professionnalité

L'entretien permet en particulier d'estimer les capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre d'activités. Il est donc apprécié de pouvoir décrire, en complément de ce qui a été présenté dans le rapport, des exemples de situations de classes. Sur ce point, peu de candidats ont présenté des éléments valorisant leur réflexion pédagogique et didactique.

Ces activités doivent être de plus étroitement liées au projet d'évaluation et donc au CECRL.

Présenter des activités mises en œuvre en classe ou envisagées, en les accompagnant d'une description des objectifs de formation, du rôle du professeur et de celui des élèves permet au jury d'apprécier la qualité de préparation du candidat au regard de ses futures missions.

Enseigner les mathématiques dans une langue étrangère place d'emblée l'enseignant dans une **posture** de professeur de langue dont les caractéristiques ne recouvrent pas nécessairement celles du professeur de mathématiques. Ce renouvellement de professionnalité reste très peu envisagé. On peut citer quelques points de vigilance :

- envisager la place de l'enseignant dans la classe et sa relation à la construction des connaissances et des compétences,
- anticiper la place de la socialisation dans la construction des savoirs et des compétences par les élèves,
- amorcer une réflexion concernant la pluralité des supports d'activités et des dispositifs de classe,
- amorcer l'articulation des activités langagières avec la pratique des mathématiques,
- envisager les modalités, supports et objectifs d'évaluation,
- amorcer une réflexion sur les modalités d'acquisition et d'entretien du lexique mathématique.

Conseils

- interroger le changement de posture de l'enseignant, l'organisation de la classe, la place des élèves,
- interroger la nature et la place des ressources dans la construction des connaissances et des compétences,
- envisager la construction des connaissances et des compétences sous un angle renouvelé,
- identifier la dimension culturelle de certains éléments mathématiques,
- s'assurer de la connaissance des programmes académiques disciplinaires.

Le jury n'attend pas que le candidat ait construit sa professionnalité au moment de l'examen, mais qu'il sache valoriser son questionnement, ses éléments de réflexion et plus généralement qu'il sache exposer une vision des Sections européennes.

*Orléans, le 19 février 2019
Mis à jour le 30 octobre 2019*